



# PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE Séance n°5 du 30 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

**Présents** : Joseph JUGÉ, Séverine DERVAL, Sylvie BELLANGER, Christian BLAISE, Chantal JOUFFLINEAU, Olivier DERSOIR, Mathieu FRÉMONT, Guillaume BELOUARD, Samuel HOUILLOT, Christophe BOIS, Adrien JONCHERAY.

**Excusés** : Danièle GODET, Jacky LEPAGE, Cédric RIVERON.

**Secrétaire de séance** : Olivier DERSOIR

## **APPROBATION DU PV DU 25 AVRIL 2023**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2024.

### **1. CONTRAT DE RESTAURATION COLLECTIVE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat de restauration collective avec la société SODEXO arrive à échéance le 31 août 2024. Dans le cadre d'une procédure simplifiée, trois sociétés de restauration collective ont été sollicités :

- **CONVIVIO** : n'a pas souhaité donner suite à notre demande, le nombre de repas à fournir n'étant pas suffisant et la commune ne se situant pas dans la zone géographique de livraison.
- **RESTORIA** : propose une livraison de repas en liaison froide. Les tarifs sont les suivants :
  - Maternelle : 4,114 € TTC
  - Élémentaire : 4,324 € TTC
- **SODEXO** : propose une livraison en liaison chaude, toujours en partenariat avec les cuisines de Renazé. Les tarifs sont les suivants :
  - Maternelle : 4,468 € TTC
  - Élémentaire : 4,794 € TTC

Compte tenu du souhait de la commune de conserver la livraison en liaison chaude,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :**

- **Approuver la proposition faite par la société SODEXO**
- **Demande à ce que la convention soit signée pour une période de trois ans.**

### **2. DEVIS PORTE DE L'ATELIER MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal deux devis transmis par l'entreprise AMF (Atlantique Maintenance Fermeture) spécialisée dans les portes automatisés, pour la porte de l'atelier municipal.

1° d'un montant de 2 156,89 € TTC, comprenant un kit de motorisation,

2° d'un montant de 3 428,42 € TTC, comprenant un kit de motorisation et l'automatisation complète avec 5 télécommandes.

**Le Conseil Municipal, à deux voix contre et 9 voix pour, décide de :**

- **D'approuver le devis n°2 d'un montant de 3 428,42 € TTC**

### **3. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner n° 2024-02 du 30 mai 2025,

Vu l'approbation du Plan Local d'Urbanisme le 15 décembre 2016, modifié le 17 juin 2021 et le 21 avril 2022,

Vu l'instauration du droit de préemption urbain le 19 janvier 2017 sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser du PLU de La Selle-Craonnaise,

Vu la délibération n°2020-26 du 11 juin 2020, donnant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire, pour l'exercice du droit de préemption pour les biens situés hors de la zone UA,

Etant donné que le bien est situé en zone UB,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :**

**RENONCER au droit de préemption** sur les parcelles situées route de Craon à La Selle-Craonnaise et cadastrées ZO 55, 78 et 190, d'une superficie totale de 4039 m<sup>2</sup> ;

#### **4. PLATEFORME CITY STADE**

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que les derniers essais de plaques n'étaient toujours pas bons au regard de l'entreprise Chazé TP ; Suite à la rencontre avec Mme Marine CAVÉ d'Agorespace, le 3 mai dernier, qui a notifié lors de celle-ci qu'aucun essai de plaque n'était fait habituellement.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :**

- **Programmer de nouveaux essais** dans le courant du mois de juin.
- **la signature d'une décharge afin de valider l'installation**, si le résultat des essais de plaque n'est pas concluant.

#### **5. PLANNING DES PERMANENCE ELECTION EUROPEENNE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin prochain. Un mail a été transmis à l'ensemble du conseil pour la tenue des permanences tout au long de la journée. Suivant le retour de chacun, certains créneaux manquent de personnes. Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil l'obligation légale d'être présent, sauf motif sérieux d'empêchement.

#### **6. VENTE ESAT LE PONCEAU/COMMUNE DE LA SELLE-CRAONNAISE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'association Ponceau/Charmilles souhaite céder le terrain de la Jardinerie, route de Livré, à la commune de La Selle-Craonnaise, pour une superficie d'environ 6000 m<sup>2</sup>.

La commune a déjà acquis en 2018 les parcelles H17 et 18 pour la création d'une éventuelle voie d'accès à ce terrain.

Il informe que le bornage a été effectué en date du 1<sup>er</sup> septembre par le cabinet Langevin et qu'il convient maintenant de programmer un rendez-vous auprès du notaire pour l'acquisition de cette parcelle.

#### ➤ **Commission Espaces verts/Environnement :**

- City stade : Marine Cavé, d'Agorespace, est venue en mairie le 3 mai dernier afin de faire un point sur l'installation du city stade. Compte tenu de la prolongation du délai initialement prévue, le devis est revu à hauteur de 67 500,00 € HT. Un contrat de maintenance de 2 ans a également été signé pour un montant de 1 602,00 € HT.
- Le devis pour la réparation du tracteur a été transmis par Lesieur et validé. Celui-ci s'élève à un montant de 939,92 € TTC restant à charge pour la commune. Les entreprises Lesieur et Iseki prennent à leurs charges le montant de la main d'œuvre (13 heures) d'une valeur de 715 € HT.
- Un point a été fait avec l'agent en charge des espaces verts sur l'entretien de la commune. Une liste des différents travaux a été listée et il est demandé à l'agent d'y indiquer le temps passé pour chaque poste et le nombre d'agent.
- La mise à disposition d'un travail de l'Esat du Ponceau est prolongée jusqu'à la fin du mois de juin.
- Une habitante de l'allée des Tilleuls est venue porter réclamation sur l'entretien des parcelles du lotissement jouxtant son habitation. L'entreprise Houillot est intervenue depuis pour le débroussaillage des parcelles non vendues.

#### ➤ **Commission Voiries/Urbanisme/... :**

- Un rendez-vous à eu lieu mercredi 10 avril avec M. Pinçon de l'entreprise Pigeon concernant la grille d'évacuation rue de la Gare au niveau de l'entrée de la bibliothèque. Aucun retour de Monsieur Pinçon malgré plusieurs relances. Monsieur Blaise relance de nouveau.
- Mme HOUSEAU, domiciliée allée des tilleuls, est venue en mairie concernant l'entretien le long de sa parcelle.
- Zaenr : Un bug empêche d'effectuer la déclaration des zones retenues pour chaque énergie renouvelable. A voir si le souci est rectifié, sinon le référent prendra celle-ci en charge.
- Mme ROOKS est venue poser une option sur une seconde parcelle dans le lotissement (n°40).
- Une demande de devis va être faite pour une rustine sur la voirie rue des Charmilles. Mme Joufflineau contactera la CCPC afin de voir si cela peut être inclus dans les points à temps.
- L'entreprise Chazé TP va être recontactée pour la rampe chez M. DERSOIR. Un contrat sera fait entre la commune et Monsieur Dersoir concernant la prise en charge de cette rampe.

➤ **Commission Scolaire et Périscolaire**

- RPIC La Selle-Niaflès : les délibérations concordantes, ainsi que la convention ont été transmises à la DASEN pour avis, ainsi qu'au transporteur scolaire. Monsieur le Maire a repris contact avec la DASEN et le transporteur ce jour. Une réunion a lieu le 20 juin pour statuer de la demande.
- Une demande a été émise par la DASEN concernant l'animation du 17 juin prochain « A vélo les jeux » afin de savoir si des travaux de voiries étaient prévues sur le circuit emprunté par les enfants. Au vu de l'avancement des travaux d'enfouissement, l'arrivée se fera par la rue du Cèdre et les enfants descendront à pieds au terrain de foot. Les vélos seront stockés dans l'enceinte de l'école, sur la cours des maternelles pour plus de sécurité. Un livre étape a été transmis par le secrétariat de circonscription et demande la présence d'un élu pour l'arrivée des enfants. Concernant la journée du 18 juin, l'APE prévoit d'accueillir les enfants avec un pot d'arrivée. La Directrice de l'école demande si des membres du conseil seront également présents.
- Lors des travaux prévus par l'argent de poche dans la cuisine de la garderie, il sera demandé à ce que celle-ci soit entièrement vidée par les agents du périscolaire. Les meubles lourds seront enlevés par les agents des services techniques.

➤ **Commission Affaires sociales**

La prochaine réunion du CCAS est prévue pour le 18 septembre à 18 heures (à confirmer).

➤ **Commission Bâtiments :**

- Ecoïse :
  - Les différentes réserves encore en cours ont été transmises au cabinet d'architecte.
  - L'entreprise de nettoyage a informé la mairie que le sol de l'école était abîmé, probablement dû aux chaises.
- Fibre : un devis de la société Vistandcom a été reçu pour le raccordement à la fibre de la bibliothèque et de la salle de l'Orion pour un montant de 1 481,54 € TTC. Une demande va être faite auprès d'Orange, en incluant également le complexe sportif.

➤ **Commission Sport/Culture/ Animation et Communication**

- Terre de Jeux 2024 : Le Pays de Craon organise une animation « les Jeux du Pays de Craon » le samedi 15 juin dans le cadre des Jeux Olympiques 2024. Ils se dérouleront à la Rincerie. La salle de l'Orion est mise à disposition pour son parking.
- La peinture rue de la Gare est prévue pour les 5 et 7 juin prochain. Les gabarits et les peintures sont stockés au garage du pavillon du Cèdre.
- Passage des motards ont du cœur le 23 juin. Les bénévoles du CCAS vont les accueillir.
- La fête communale du 6 juillet :
  - la proposition de Plein Ciel a été validée par la commission animation.
  - La cave des 5 chemins a transmis son devis pour l'apéritif offert par la commune qui est d'un montant de 237,30 €.
  - Une demande va être faite auprès de la « cabane des barbus » et de « l'escape cross » pour des bons cadeaux.
- Réunion des associations prévue le 19 octobre.
- Commémoration du 11 novembre : soit à Bouchamps ou à la Boissière.
- Spectacle de la CCPC le 6 décembre. L'animation entourant ce spectacle sera assurée par TES et la médiathèque
- Marché de Noël le 7 décembre : suite à différentes réclamations, il a été proposé d'organiser l'animation de Noël dans l'enceinte de l'école.
- Les vœux du Maire le 11 janvier. Une demande de devis va être faite auprès du même intervenant, mais pour un autre spectacle.
- Point sur Tous en Selle : il faudra revoir la convention suite à la mise en place de la co-présidence de l'association.
- Monsieur Belouard fait un retour sur le passage de la flamme Olympique à Cossé-le-Vivien, auquel le FCSOM a participé en défilant dans le cortège des associations sportives du sud Mayenne. Une belle expérience malgré le temps.

➤ **Commission Finances**

- Une réunion est à prévu le 18 juin à 20 heures.

➤ **Questions diverses**

- ⇒ Emploi d'un agent technique : il est proposé au conseil de faire le recrutement d'un agent pour le nettoyage de certains locaux, la cantine et la garderie.
- ⇒ Mutualisation des services techniques avec la commune de Niaflès
- ⇒ Devis charpente garderie : le devis a été reçu en mairie, il est d'un montant de 2 700,72 € TTC. Validé.
- ⇒ Demande de subvention voyage scolaire de l'Ecoloise 2025. Vu au prochain conseil.
- ⇒ Proposition conseils municipaux suivants : 20/06/2024
- ⇒ Prochaine réunion Adjoint/Maire : 13/06/2024 à 18 heures

Fin de séance à 22h40

Joseph JUGÉ, Maire :

Olivier DERSOIR, secrétaire de séance :